

DEMANDE D'INSCRIPTION SEPTEMBRE 2025

(chaque élément du dossier sera pris en compte dans les critères d'attribution)

Les dossiers sont à déposer aux Relais petite enfance (RPE) ou à l'adresse courriel guichetunique.rpe@roissypaysdefrance.fr au plus tard le **21 février 2025**.

Attention, une demande de place en crèche ne vaut pas admission. Pour la demande d'inscription vous pouvez vous faire accompagner par les Relais Petite Enfance (RPE) de Roissy Pays de France :

- Dammartin-en-Goële : 01 60 54 62 87
- Othis : 01 64 02 11 65
- Mitry-Mory : 01 60 94 70 75 ou 01 60 94 80 74
- Villeparisis : 01 60 26 79 98

SI L'ENFANT EST DÉJÀ NÉ (1 dossier par enfant)

Nom de l'enfant à inscrire :

Prénom :

Sexe : fille garçon

Date et lieu de naissance :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

S'agit-il d'un dossier de renouvellement ? oui non

SI VOUS ÊTES ENCEINTE (1 dossier par enfant)

Nom de famille de l'enfant à naître :

Prénom :

Date prévue de l'accouchement :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Dès la naissance de l'enfant, adresser un acte de naissance au service petite enfance.

Avez-vous actuellement un mode d'accueil ? oui non

SITUATION DE FAMILLE

Nombre d'enfants à charge (en précisant leur âge) :

Enfant(s) ou parent(s) porteur(s) de handicap à charge : oui non

(si oui, joindre le justificatif MDPH)

	1 ^{er} représentant légal	2 ^e représentant légal
Nom		
Prénom		
Téléphone		
Courriel*		
Adresse postale		
Statut marital	monoparental <input type="checkbox"/> en couple <input type="checkbox"/>	monoparental <input type="checkbox"/> en couple <input type="checkbox"/>
Statut professionnel	actif <input type="checkbox"/> inactif <input type="checkbox"/>	actif <input type="checkbox"/> inactif <input type="checkbox"/>
Profession		
Employeur		
N° d'allocataire CAF		

*Un courriel vous sera adressé dès l'enregistrement de votre dossier.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PRÉSENCES

Il est nécessaire de nous donner précisément vos besoins d'accueil car cela impacte sur l'organisation de la crèche.
 Si vous souhaitez un accueil occasionnel (1 ou 2 jours aléatoires), cochez la case
 Les contrats **ne pourront pas être modifiés si votre demande venait à être acceptée.**

ACCUEIL RÉGULIER

HORAIRES D'ACCUEIL (inscrire les heures d'arrivée et de départ dans le tableau)

	Arrivée	Départ	Nombre d'heures par jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
TOTAL			
	Nombre d'heures par semaine		

CONGÉS

Fermeture des structures : 3 semaines en août et 1 semaine à Noël (à minima)

Congés souhaités par la famille en plus des fermetures : oui non si oui, combien :

	Une seule case à cocher :
J'habite la commune de : Dammartin-en-Goële, Longperrier Je suis affecté à la structure : Les Pitchounes à Dammartin-en-Goële. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Moussy-le-Neuf, Le Mesnil-Amelot, Mauregard Je suis affecté à la structure : Les Petits Castors à Moussy-le-Neuf. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Mitry-Mory Je suis affecté à la structure : Madeleine Vernet. <i>Horaires d'accueil : 7h -19h</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Mitry-Mory Je suis affecté à la structure : Crèche familiale les Loupiots. <i>Horaires d'accueil : 7h -19h</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Juilly Je suis affecté à la structure : La Maison du Petit Prince à Juilly. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Gressy Je suis affecté à la structure : Le Nid des Schtroumpfs à Gressy. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Moussy-le-Vieux, Villeneuve-sous-Dammartin Je suis affecté à la structure : Le Jardin d'Aladin à Moussy-le-Vieux. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Rouvres Je suis affecté à la structure : Le Jardin de Dame Tartine à Rouvres. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Othis Je suis affecté à la structure : La Maison d'Alice à Othis. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Villeparisis Je suis affecté à la structure : Les bébés d'ourcq à Villeparisis. <i>Horaires d'accueil : 7h30 -18h30</i> <i>(enfants accueillis à partir d'1 an)</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Saint-Mard, Longperrier Je suis affecté à la structure : « Saint-Mard » à Saint-Mard. <i>Horaires d'accueil :</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Compans, Thieux Je suis affecté à la structure : « Compans » à Compans. <i>Horaires d'accueil : 8h - 19h</i>	<input type="checkbox"/>
J'habite la commune de : Claye-Souilly Je suis affecté à la structure : à Claye-Souilly. <i>Horaires d'accueil : 7h30 - 18h30</i>	<input type="checkbox"/>

Si vous souhaitez un second choix, merci de bien vouloir indiquer le nom de la structure :

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts et m'engage à prévenir par écrit le secrétariat petite enfance en cas de changement de situation.

DATE :/...../.....

SIGNATURE(S) :

Représentant n°1 :

Représentant n°2 :

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Article 441-7 du Code Pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».

- **Un justificatif de domicile de moins de 2 mois**
- **La photocopie du livret de famille et/ou l'attestation de naissance dès la venue au monde de l'enfant.**
- **Une attestation de l'employeur ou de formation ou de scolarité de moins de 2 mois**
- **Une attestation de paiement de la CAF, MSA...**

Attention : l'inscription de votre enfant ne sera pas validée si votre dossier est incomplet. La décision prise par les membres de la commission est notifiée aux familles par courrier uniquement.

Conformément au règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez du droit d'accéder, de modifier, de supprimer ou d'effectuer toute autre action en rapport avec les données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits par simple demande auprès du pôle petite enfance ou sur secretariat.petite-enfance@roissypaysdefrance.fr

À AGRAFER AU
DOSSIER

ATTESTATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,vous venez de déposer un dossier d'inscription pour une place en crèche. Celui-ci sera transmis à l'agglomération Roissy Pays de France qui étudiera votre demande à la prochaine commission d'admission des modes d'accueil. Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre : guichetunique.rpe@roissypaysdefrance.fr

Date et cachet du Relais Petite Enfance de dépôt
et nom de la personne recevant le dossier



La Vice-présidente,
Chargée de la petite enfance

Charlotte BLANDIOT-FARIDE

À DONNER À
LA FAMILLE

ATTESTATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,vous venez de déposer un dossier d'inscription pour une place en crèche. Celui-ci sera transmis à l'agglomération Roissy Pays de France qui étudiera votre demande à la prochaine commission d'admission des modes d'accueil. Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre : guichetunique.rpe@roissypaysdefrance.fr

Date et cachet du Relais Petite Enfance de dépôt
et nom de la personne recevant le dossier



La Vice-présidente,
Chargée de la petite enfance

Charlotte BLANDIOT-FARIDE